

JOURNAL OFFICIEL



DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS ET DECRETS

ARRETÉS, DECISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

ABONNEMENTS		ABONNEMENTS ET ANNONCES	ANNONCES ET AVIS DIVERS
Togo, France et autres Pays d'expression française . . 1 an 6 mois		Pour les abonnements, annonces et réclamations s'adresser à l'EDITOGO B.P. 891 — Tél. : 37-18 — LOME. Ils commencent par le premier numéro d'un mois et se terminent par le dernier numéro d'un des quatre trimestres. Les abonnements et annonces sont payables d'avance.	La ligne 80 frs minimum 250 frs Chaque annonce répétée : moitié prix : minimum 250 frs Direction, Rédaction et Administration : Cabinet du Président de la République Téléphone 27-01 — LOME
Ordinaire	1.300 frs 800 frs		
Avion	3.300 frs 1.700 frs		
Etranger 1 an 6 mois			
Ordinaire	1.600 frs 900 frs		
Avion	3.750 frs 2.300 frs		
Prix du numéro	Au comptant à l'imprimerie : 75 frs		
	Par porteur ou par poste :		
	Togo, France et autres Pays		
	d'expression française 90 frs		
	Etranger : Port en sus.		

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Avis de bornage	1
Société Togolaise de Crédit automobile (Bilan au 30 septembre 1969)	3

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

AVIS DE BORNAGE

Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le mardi 3 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 5as 91cas, connu sous le nom de Tokoin Central et borné au nord, à l'est par des terrains vides non bâtis, au sud par une rue en projet et à l'ouest par Hypolyte Kuévi, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Romuald Quadjovi, professeur au Lycée à Lomé, suivant réquisition du 28 août 1969, n° 5.411.

Le mercredi 11 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 5as 25cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord par le lot n° 36, au sud par une rue en projet, à l'est par le lot n° 186 et à l'ouest par l'Avenue du Camp prolongée, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur d'Almeida Koffi Yawo Paul, infirmier d'Etat à Gamé, suivant réquisition du 3 septembre 1969, n° 5.413.

Le mercredi 4 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé consistant en un terrain en forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance de 3as 93cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord, à l'est par des rues en projet, au sud par le lot n° 24 et à l'ouest par le lot n° 21 appartenant au général Etienne Eyadéma, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Bodjona Ali Antoine, administrateur civil à Atakpamé, suivant réquisition du 29 septembre 1969, n° 5.421.

Le mercredi 11 novembre 1970, à 10 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circ. adm. de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 5 as 97 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au Nord, à l'Ouest par Ayikpé Konou, au Sud, à l'Est par des rues en projet, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur d'Almeida Philippe, Comptable au Cameroun représenté par Edoh Kossivi François, s/c de M. Atsou Charles (Affaires Sociales) Lomé, suivant réquisition du 3 janvier 1970, n° 5466.

Le mardi 10 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, Circ. Adm. de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 4 as 73 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au Nord, à l'Ouest par des rues en projet, au

Sud par Attisso Soadjété et à l'Est par Moumouni, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Blavotsri Apédo Emmanuel, Commerçant à Lomé suivant réquisition du 10 janvier 1970, n° 5468.

Le vendredi 6 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, Circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 6 as 29 cas, connu sous le nom de Tokoin Dogbéavou et borné au Nord par une rue en projet, au Sud par Yovogan Agboli, à l'Est par Kpéglo Agboli et à l'Ouest par Madjibou Brym, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Brym Machioudé André Fonctionnaire à Lomé, suivant réquisition du 12 janvier 1970, n° 5.469.

Le vendredi 6 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 5 as 75 cas, connu sous le nom de Tokoin Dogbéavou et borné au nord, à l'ouest par des rues en projet, au sud par Yovogan Agboli et à l'est par Machioudé André Brym, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Moudjibou B. Brym, ingénieur des Mines à Lomé, suivant réquisition du 12 janvier 1970, n° 5.470.

Le jeudi 12 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 7 as 39 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord par la ligne P.U., au sud par Baketinawé Tombégou, à l'est par Gabriel Gnakoulamba et à l'ouest par Datey Stéphan, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Lakougnon T. Antoine, gardien de la paix à Lomé, suivant réquisition du 17 janvier 1970, n° 5.472.

Le mercredi 4 novembre 1970, à 10 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 3 as 86 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord, à l'est par des rues, au sud, à l'ouest par la collectivité Zankou, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Ayassou Ayawo Daniel, chauffeur aux T.P. sud à Lomé, suivant réquisition du 26 janvier 1970, n° 5.478.

Le jeudi 5 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 8 as 61 cas, connu sous le nom de Tokoin Central et borné au nord, à l'ouest par des rues, à l'est et au sud par Ben Ayikpé Konou, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Dorso Benjamin, chef chantier Entreprise Clarence Olympio à Lomé, suivant réquisition du 30 janvier 1970, n° 5.482.

Le jeudi 12 novembre 1970, à 10 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Lomé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain en forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 6 as 14 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord, à l'est par des rues en projet, au sud et à l'ouest par Ben Ayikpé Konou, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Abbey Nathaniel, adjoint technique des T.P. à Lomé, suivant réquisition du 3 février 1970, n° 5.486.

Le lundi 9 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain affectant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 6 as 05 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord par le lot n° 6, au sud et à l'ouest par des rues, à l'est par Atikpo Opossa, dont l'immatriculation a été demandée par les sieurs Edmond K. Dogbé et Pauline N. R. Dédé Dogbé, née Creppy, inspecteur des Impôts et institutrice à Lomé, suivant réquisition du 6 février 1970, n° 5.487.

Le lundi 9 novembre 1970, à 8 heures 30, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 6 as 95 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord et à l'ouest par des rues en projet, au sud par le lot n° 3 et à l'est par Atikpo Opossa, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Attignon Hermann Koffi, professeur au Lycée de Tokoin Lomé, suivant réquisition du 6 février 1970, n° 5.488.

Le mardi 3 novembre 1970, à 8 heures 30, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain affectant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 6 as 05 cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord par une rue en projet, au sud, à l'est et à l'ouest par Ayikpé Konou, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Barnabo Raphaël, agent de Banque à Lomé (UTB), suivant réquisition du 14 février 1970, n° 5.490.

Le lundi 16 novembre 1970, à 9 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Agouévé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain affectant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 73 as 95 cas et borné au nord par Ogodo Missidou, au sud par les héritiers Alskey Takou, à l'est par Boto Zabinou et Ogodo Missidou et à l'ouest par l'emprise du chemin de fer, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Gatsiglo Aki Agou, cultivateur à Agouévé Madjikipété, suivant réquisition du 26 février 1970, n° 5.495.

Le lundi 16 novembre 1970, à 9 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Agouévé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain affectant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 3 has 67 as 20 cas et borné au nord et au sud par les héritiers Azianda et Bedjra, à l'est par Figah Amétépé et Mlagani et à l'ouest par la route Atakpamé Lomé, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Gatsiglo Aki Agou, cultivateur à Agouévé Madjikipété, suivant réquisition du 26 février 1970, n° 5.496.

Le lundi 16 novembre 1970, à 9 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Agouévé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain affectant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 4 has 94 as 56 cas et borné au nord par Houunkpéto Houédakpo, au sud par les héritiers Azianda et Bedjra, à l'est par Figah Amétépé et à l'ouest par la route Lomé Atakpamé, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Gatsiglo Aki Agou, cultivateur à Agouévé Madjikipété, suivant réquisition du 26 février 1970, n° 5.497.

Le lundi 16 novembre 1970, à 9 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Agouévé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 6 has 49 as 13 cas et borné au nord et au sud par Aki Gatsiglo, à l'est par Amétépé Figah et à l'ouest par la route Lomé Atakpamé, dont l'im-

matriculation a été demandée par le sieur Kwamigan Azianda Bedja, cultivateur à Zanguéra, mandataire et co-propriétaire des héritiers Azianda et Bedja, suivant réquisition du 26 février 1970, n° 5.498.

Le lundi 16 novembre 1970, à 9 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Agouévé, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance de 1ha 26as 64cas et borné au nord par Aki Gatsiglo, au sud par les héritiers Katé Joseph, à l'est par Mlagani et à l'ouest par la route Lomé-Atakpamé, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Kwamigan Amenekou Azianda Bedja, cultivateur à Zanguéra, suivant réquisition du 26 février 1970, n° 5.499.

Le vendredi 13 novembre 1970, à 8 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 7as 80cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord et à l'est par Dankpo Eklou, au sud par Hounzé Nyakoudo et à l'ouest par une rue en projet, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Dadaglo Paul, comptable à la B.C.E.A.O; Lomé, suivant réquisition du 4 mars 1970, n° 5.501.

Le mardi 3 novembre 1970, à 11 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 4as 10cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord par le titre foncier 8.040 R.T. à M. Joseph Addi, au sud et à l'est par des rues en projet et à l'ouest par le lot n° 77, dont l'immatriculation a été demandée par la dame Robina Djobokou, caissière à la B.I.A.O. Lomé, suivant réquisition du 4 mars 1970, n° 5.502.

Le jeudi 5 novembre 1970, à 10 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 5as 68cas, connu sous le nom de Tokoin et borné au nord et à l'est par des rues en projet, au sud par Louis Apéléte Sogah et à l'ouest par le titre foncier 6.841 R.T. à M. Otto Grunitzky dont l'immatriculation a été demandée par la dame Victorine Seddor, née Gaba, employée de bureau aux finances Lomé, suivant réquisition du 5 mars 1970, n° 5.503.

Le vendredi 6 novembre 1970, à 10 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 6as 29cas, connu sous le nom de Dogbéavou et borné au nord par la voie ferrée du port, au sud et à l'ouest par la collectivité Boko Tsisé et à l'est par une rue en projet, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Kuéviakoé Dosseh André, employé de commerce à Lomé, suivant réquisition du 10 mars 1970, n° 5.506.

Le mardi 10 novembre 1970, à 10 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 5as 88cas, connu sous le nom de collège St. Joseph et borné au nord par une rue en projet, au sud et à l'est par les lots n°s 14 et 17, à l'ouest par le titre foncier n° 3.280 T.T. à feu Anthony Labitey K. Kpoku, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Petrus K. Ahianku, gérant à la Station Texaco à Lomé, suivant réquisition du 26 mars 1970, n° 5.518.

Le vendredi 13 novembre 1970, à 10 heures, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble situé à Tokoin, circonscription administrative de Lomé, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance de 5as 60cas, connu sous le nom de collège St. Joseph et borné au nord et à l'ouest par les lots n°s 16 et 19, au sud par Adankpo Apédo et à l'est par une rue en projet, dont l'immatriculation a été demandée par le sieur Ahianku K. Petrus, gérant à la Station Texaco à Lomé, suivant réquisition du 26 mars 1970, n° 5.519.

Le conservateur de la propriété foncière,

E. K. DOGBE

SOCIETE TOGOLAISE DE CREDIT AUTOMOBILE

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1969

ACTIF

Caisses et Banques	2.012.953
Caisses et chèques postaux	117.419
Autres banques	1.895.534
Portefeuille d'effets	19.791.187
Effets de chaîne nourris	19.791.187
Débiteurs divers	2.237.258
Comptes de régularisation	2.209.243
Dépôts et cautionnements	28.015
Créances impayées douteuses & litigieuses	—
Impayés	14.228.362
Frais de poursuites	855.706
Provision pour dépréciation impayés	15.084.068
Immobilisations	210.103
Valeur de revient	1.788.190
Amortissements	1.578.087

24.251.501

PASSIF

Clients	196.011
Clients créditeurs	196.011
Créditeurs divers à vue	2.883.180
Frais & dépenses à régler à vue	2.811.780
Comptes de régularisation	71.400
Comptes d'ordre	878.140
Plus-value à réinvestir	66.666
Réécompte	811.474
Report à nouveau	286.731
Report à nouveau	286.731
Réserves	3.129.908
Réserves	3.129.908
Capital	15.000.000
Capital social	15.000.000
Résultats	1.877.531
Bénéfice de l'Exercice 68-69	1.877.531

24.251.501

Effets escomptés circulant sous notre endos au 30 septembre 1969 : 113.028.096.

IMPRIMERIE EDITOGO — LOME

Dépôt légal n° 443 (bis)

